

Version élaborée d'un discours prononcé devant l'UIP, aux Nations Unies (New York), le 14 novembre 2006. D'après les notes d'allocution.

Monsieur le Président, distingués invités, collègues députés, mesdames et messieurs.

C'est avec plaisir que je viens vous parler aujourd'hui de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. En tant que président de l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption, c'est une question qui occupe beaucoup de mon temps.

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, les pays développés sont de plus en plus conscients de l'importance d'aider les pays en développement à se sortir de la pauvreté. Au fil des ans, nous avons dépensé des billions de dollars en aide au développement, sans que le niveau de vie de bon nombre des habitants de la Terre en soit amélioré sensiblement.

Nous dépensons environ 60 milliards de dollars par année en aide au développement dans ces pays, mais la pauvreté est toujours là, les maladies sont omniprésentes, les soins de santé sont pratiquement inexistantes, l'alphabétisation et la formation professionnelle demeurent des défis énormes, et il y a encore des millions de personnes qui n'ont pas d'eau potable.

Nous devons par conséquent nous poser des questions. Avec toutes les ressources mobilisées pour régler ces problèmes, pourquoi n'observons-nous aucune amélioration?

Selon moi, la solution passe par une gouvernance accrue et de meilleure qualité, ce qui suppose de moins en moins de corruption. Parce qu'une bonne gouvernance permet d'attaquer la corruption de front. Avec une bonne gouvernance, les gens ne toléreront plus que les biens de l'État soient pillés pour enrichir les dirigeants.

Avec une bonne gouvernance, les gens demanderont – et obtiendront – que le gouvernement ait une conduite morale et honnête.

Avec une bonne gouvernance, les dirigeants bâtiront leur société plutôt que de gonfler leurs comptes bancaires secrets.

Comment réaliser une bonne gouvernance qui non seulement promet, mais donne aussi des résultats? La solution : la responsabilité. Les dirigeants voudront assurer une bonne gouvernance s'ils savent qu'il y aura un prix à payer s'ils échouent.

La corruption ne peut être éliminée, on ne peut que la contrôler. Elle est présente dans tous les pays, riches ou pauvres. La question est de savoir dans quelle mesure elle est contrôlée, et qu'elle ne peut être contrôlée que par la responsabilité.

Je définis la responsabilité comme une force indépendante de notre volonté qui nous pousse à penser et à agir d'une certaine manière. Elle influence notre conduite.

Je reconnais par exemple que je conduis trop vite. Je règle toujours le régulateur de vitesse de ma voiture à dix kilomètres à l'heure au-dessus de la limite permise. Pourquoi? Parce que je sais que je ne me ferai pas prendre. Les policiers ne m'arrêteront pas parce que je dépasse de dix kilomètres la limite permise. Je ne dépasse toutefois pas la limite de 20, 30 ou 40 kilomètres à l'heure parce que je sais qu'il y a de fortes chances que je me fasse prendre et que je n'aimerai pas le prix à payer.

Ce qui amène la conclusion suivante : si je crois pouvoir m'en tirer sans punition, je le fais; si je crois que je vais me faire prendre et que je sais que je n'aimerai pas le prix à payer, je ne le fais pas. La même règle s'applique dans le cas des dirigeants qui dérobent des milliards de dollars à leur pays. S'ils croient pouvoir s'en tirer sans punition, ils vont

le faire; s'ils croient qu'ils vont se faire prendre et qu'ils savent qu'ils n'aimeront pas le prix à payer, ils ne le feront pas.

Mais il y a des exemples plus concrets de responsabilité. Au Canada, nous avons perdu 100 millions de dollars dans un scandale de corruption. Que s'est-il produit? Le gouvernement a été défait et les responsables sont allés en prison. Ce n'est pas ce qu'ils souhaitaient, mais des forces indépendantes de leur volonté leur ont imposé une peine. Il faut que tout le monde sache qu'il y a un prix à payer.

La semaine dernière, lors des élections américaines, les citoyens ont clairement fait comprendre à l'Administration républicaine que ses politiques sont inacceptables. Une force indépendante de sa volonté a défait le parti au pouvoir et repris des mains du parti présidentiel le pouvoir au Congrès.

Prenons la Géorgie et l'Ukraine. Deux gouvernements très corrompus. Mais un jour, les citoyens ont décidé que c'en était assez. Le gouvernement s'est fait dire, par une force indépendante de sa volonté, qu'il n'était plus au pouvoir.

Tout parlement démocratique a la responsabilité d'obliger son exécutif à rendre des comptes. C'est lui qui doit être cette force indépendante du pouvoir exécutif qui lui dit : « vous allez faire preuve d'intégrité, ou quelqu'un d'autre gouvernera à votre place ».

Si le parlement n'assume pas sa responsabilité de surveillance du gouvernement, le gouvernement échouera; et lorsque le gouvernement échoue, c'est la société qui échoue. C'est donc à nous de jouer. Il nous incombe, en tant que parlementaires, d'être l'assise de la responsabilité dans nos pays.

J'explique la responsabilité démocratique par ce que j'appelle ma « théorie du sablier ». Nous connaissons tous le triangle classique d'une organisation. Dans une démocratie, les citoyens sont à la base du triangle. Ils sont servis par une administration qui reçoit des instructions du Cabinet, qui est nommé par le premier ministre ou le président. C'est ce que j'appelle le triangle de service — le triangle classique de n'importe quelle organisation.

Mais il y a un triangle inversé au dessus du triangle de service, que j'appelle le triangle de gouvernance. Le premier ministre (ou le président) et le Cabinet relèvent du parlement, qui, par l'entremise de médias ouverts et indépendants, doit rendre des comptes aux citoyens. Les citoyens sont au haut de l'échelle de la gouvernance, mais ils sont également au bas de l'échelle parce qu'ils reçoivent des services.

Toutefois, lorsque le parlement est délogé de sa place au-dessus de l'exécutif, et qu'il s'enlise dans la corruption avec le gouvernement, ou qu'il est mis à l'écart, les citoyens perdent leur capacité de s'exprimer et de tenir le gouvernement responsable.

Dans une démocratie, le parlement a quatre responsabilités fondamentales :

- 1) Approuver, modifier ou rejeter, au nom des citoyens, les mesures législatives proposées par le gouvernement.
- 2) Approuver, modifier ou rejeter, au nom des citoyens, le pouvoir du gouvernement de générer des revenus, pour le fonctionnement du pays, en prélevant des impôts.
- 3) Approuver, modifier ou rejeter, au nom des citoyens, le budget des dépenses, ce qui donne au gouvernement le pouvoir de dépenser des sommes pour des programmes précis.
- 4) Tenir le gouvernement responsable de sa gouvernance.

Vu ces quatre responsabilités, il est facile de voir que le parlement devrait être aux commandes. Un fait que j'illustre avec ma « théorie du sablier ».

En 2002, à la Chambre des communes du Parlement du Canada, 170 parlementaires des quatre coins du monde se sont réunis pour créer l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC).

La GOPAC a une mission : rendre les parlements plus efficaces en tant qu'institutions démocratiques chargées de surveiller le gouvernement.

Pour atteindre ses objectifs, la GOPAC s'appuie sur trois piliers :

- 1) Le soutien des pairs pour les parlementaires qui luttent contre la corruption, une tâche difficile et parfois dangereuse, afin de constituer une voix efficace et crédible dans cet effort de soutien.
- 2) L'éducation des parlementaires. Nous envoyons nos jeunes à l'université pour qu'ils deviennent avocats, médecins, comptables ou ingénieurs, mais qui enseigne aux parlementaires comment surveiller les travaux du gouvernement?
- 3) Leadership axé sur les résultats. La parole ne suffit pas : il est temps que les parlementaires soient reconnus comme des chefs de file dans la lutte contre la corruption. Le parlement a l'autorité et la responsabilité constitutionnelles pour obliger son gouvernement à rendre des comptes. Il est donc temps que nous commençons à remplir le mandat qui nous a été confié par nos électeurs.

À la deuxième conférence mondiale tenue à Arusha (en Tanzanie) en septembre 2006, la GOPAC a pris des initiatives concrètes en adoptant des résolutions demandant la création de groupes de travail pour faire avancer huit éléments de son programme.

Voici un résumé des résolutions et une description des groupes de travail.

1. **Code de conduite des parlementaires** : Dans de nombreux pays, les parlementaires sont perçus comme une source de corruption, plutôt que comme

- une solution. Pour contrer cette perception, la GOPAC mettra sur pied un groupe de travail mondial chargé de préparer un code de conduite pour les parlementaires qui sera étudié lors de la prochaine conférence mondiale.
2. **Immunité parlementaire** : Reconnaisant que l'immunité parlementaire est essentielle au bon fonctionnement d'une démocratie, mais qu'elle est perçue dans de nombreux pays comme une protection pour les parlementaires corrompus, la GOPAC mettra sur pied un groupe de travail mondial chargé d'étudier la question de l'immunité parlementaire et de consulter les sections régionales et les membres de la GOPAC sur les propositions qui seront examinées à la prochaine conférence mondiale.
 3. **Surveillance parlementaire** : Reconnaisant qu'une surveillance parlementaire efficace est essentielle pour assurer une bonne gouvernance et lutter contre la corruption, la GOPAC mettra sur pied un groupe de travail mondial qui rédigera des directives pratiques à l'intention des parlementaires sur des questions liées à la surveillance parlementaire, et invitera les organisations aux intérêts complémentaires à élaborer du matériel didactique portant sur le rôle et l'importance de la surveillance parlementaire
 4. **Accès à l'information et aux médias** : L'accès à l'information sur les activités de l'État est très restreint dans de nombreux pays. La GOPAC mettra sur pied un groupe de travail mondial qui recueillera de l'information sur les cas de réussite et les meilleures pratiques afin d'aider à trouver des façons d'améliorer l'accès à l'information et de promouvoir l'indépendance des médias dans les régions où l'accès à l'information et les médias sont strictement contrôlés.
 5. **Conventions internationales contre la corruption** : Reconnaisant l'importance de la Convention de l'ONU contre la corruption pour la promotion de la coopération internationale dans la lutte contre la corruption, la GOPAC mettra sur pied un groupe de travail mondial pour mobiliser et motiver les sections de la GOPAC et les parlementaires par des ateliers et d'autres moyens, afin de faire progresser le processus de ratification et la mise en œuvre des conventions internationales de lutte contre la corruption.

6. **Lutte contre le blanchiment d'argent/lutte contre le financement du terrorisme/récupération des éléments d'actif associés** : La GOPAC mettra sur pied un groupe de travail mondial qui préconisera la mise en place de règlements internationaux plus stricts sur les transactions financières internationales et favorisera le travail des principales organisations dans ce domaine, notamment l'International Compliance Association, la Banque mondiale, le FMI et le GAFI.
7. **Transparence des recettes des ressources** : Dans bien des pays, l'exploitation des ressources naturelles et la corruption gouvernementale sont étroitement liées. La COPAC mettra sur pied un groupe de travail du conseil d'administration qui s'emploiera à faire modifier les normes internationales de comptabilité des États souverains de façon à exiger la publication, dans un poste distinct des comptes publics, de toutes les recettes provenant de l'extraction des ressources.
8. **Prêts et subventions d'aide au développement** : Pour être efficace, l'aide au développement nécessite une gouvernance et une reddition de compte améliorées. La GOPAC mettra sur pied un groupe de travail du conseil d'administration pour faire comprendre aux institutions financières internationales et aux donateurs officiels la nécessité d'inclure, dans leurs accords de prêts et de subventions avec les États souverains, des dispositions de gouvernance visant à informer les parlements des dispositions de ces accords, à exiger la reddition de compte à cet égard et, si possible, à s'assurer le concours des parlementaires dans la négociation des accords avant leur conclusion.

Chaque groupe de travail sera jumelé à un organisme expert qui lui fournira de l'assistance technique et du soutien logistique. Nous sommes conscients que si la GOPAC a les moyens politiques, elle a besoin de l'assistance technique d'organismes experts pour faire avancer ces dossiers complexes.

Il est maintenant temps que les parlementaires s'impliquent. Transparency International vient de publier son index de perception de la corruption. Il y a sans contredit un rapport inverse entre la gouvernance démocratique et la corruption. Plus de démocratie signifie moins de corruption.

La GOPAC est pour ceux qui croient en l'honnêteté, en la morale et en l'intégrité. La GOPAC est pour ceux qui croient en la surveillance parlementaire et en la responsabilité.

La GOPAC est pour ceux qui croient qu'ils ont le devoir de servir la société, et non pas eux-mêmes.

Les dirigeants forts ne peuvent être contraints que par des institutions fortes. Dans tout pays, l'institution la plus forte devrait être le parlement. Seul le parlement possède l'autorité et la responsabilité constitutionnelles pour obliger le gouvernement à rendre des comptes. Grâce à la GOPAC, les parlementaires ont l'occasion de renforcer le parlement, ce qui permettra de commencer à responsabiliser nos gouvernements et à assurer la prospérité de nos citoyens.

Personne n'a voté pour la pauvreté, l'analphabétisme, la maladie, les mauvaises conditions de vie, la mortalité infantile évitable, le manque d'eau potable, les pénuries d'emploi et l'absence d'espoir. Alors, pourquoi les gouvernements ne font-ils rien pour changer ça? Pas de comptes à rendre... Allons-nous faire quelque chose? Ou allons-nous demeurer les bras croisés?